

Le bilan suivant a été téléchargé sur [Figaro Entreprises](#), qui met à disposition gratuitement les informations sur plus de 8 millions d'entreprises, avec un accès à l'ensemble des annonces légales, ainsi qu'aux comptes des entreprises.

Le bilan suivant reprend la présentation d'une liasse fiscale. Il ne s'agit toutefois pas d'une version scannée de la liasse fiscale originale de l'entreprise. Il s'agit d'une liasse fiscale reconstituée à partir des comptes annuels déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et transmis à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI).

Ce document est fourni à seul titre d'information et ne saurait constituer une quelconque recommandation ou appréciation sur les comptes présentés. De plus, l'ensemble des données présentées sont affichées telles que fournies par les greffes des tribunaux de commerce et l'INPI. Ces informations ne sont pas exemptes d'erreurs. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur le fait qu'il ne peut fonder de décisions sur la seule foi des informations fournies ci-après et qu'il convient de se procurer une version scannée des originaux de la liasse fiscale pour s'assurer de la concordance des informations.

Si vous êtes le représentant légal de l'entreprise présentée dans ce bilan et que vos informations sont erronées, nous vous recommandons de [consulter cette page](#) pour savoir comment les corriger.

Plus généralement, vous trouverez sur [notre site de support](#) l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'un formulaire de contact.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **LA FINANCIERE DU PHARE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **0 | 9**

Adresse de l'entreprise **26000 VALENCE** Durée de l'exercice précédent * **1 | 2**

Numéro SIRET * **4 8 3 0 3 4 2 4 5** Néant *

				Exercice N clos le, 31 12 20 17	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 780	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		29 540
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	63 713	41 420
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 588	1 588
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	20	20
TOTAL (II)		BJ	BK	103 640	50 199
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	43 649
Autres créances (3)		BZ	CA	50 801	50 801
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	86 593	86 593
	Disponibilités	CF	CG	1 010	1 010
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 155	2 155
	TOTAL (III)	CJ	CK	184 208	15 470
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	287 848	65 669
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		20	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **20**

(3) Part à plus d'un an : **CR**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **LA FINANCIERE DU PHARE**

Néant *

Exercice N

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	31 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 120
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG	47 709
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 101
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	127 129
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 801
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	4 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 956
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 177
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	4 715
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	95 050
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	222 179
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	72 133	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 942	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **LA FINANCIERE DU PHARE**

 Néant *

 1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
		FJ	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *				
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise		LA FINANCIERE DU PHARE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	11 500		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	11 500		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	-11 500		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	8 814		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	371 158		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	326 058		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	45 101		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	3 028	
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	39	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise LA FINANCIERE DU PHARE										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8			D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	38 320	KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN			KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW			KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC			LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			IJ		
	Avances et acomptes				LK		LL			LM		
	TOTAL III				LN	63 713	LO			LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T		
	Autres participations				8U		8V			8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R			1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U			1V		
	TOTAL IV				LQ	20	LR			LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	102 052	ØH			ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	38 320	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH	63 713	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	20	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	102 052	ØM		

Désignation de l'entreprise **LA FINANCIERE DU PHARE**

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	8 780	PF	PG		PH	8 780
Terrains			PI		PJ	PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN	PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS	PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW	PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE	QF		QG	
	Matériel de transport		QH		QI	QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR	QS		QT	
	TOTAL III		QU	35 065	QV	6 355	QW	QX	41 420
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	43 844	ØP	6 355	ØQ	ØR	50 199

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **LA FINANCIERE DU PHARE**

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

N° 2056-SD - (SDNC-DGFIPI) - Octobre 2017

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **LA FINANCIERE DU PHARE** Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	20	UV	20	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 471				
	Autres créances clients	UX	28 179				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	827				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 764			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	164			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 046					
Charges constatées d'avance	VS	2 155					
TOTAUX		VT	96 625	VU	96 625	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 946	4 946		
		à plus d'1 an à l'origine	VH	4 938	4 938		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 956	5 956			
	Personnel et comptes rattachés	8C	17 513	17 513			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	17 489	17 489			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 236	9 236			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 148	2 148			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	5 192	5 192			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	4 715	4 715			
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	72 133	VZ	72 133		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 294	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **LA FINANCIERE DU PHARE** Néant *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		Dividendes	ZE	24 960	
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	ØF		Report à nouveau	ZG		
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	525	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		YX	12 341	
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	12 122	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	23 000	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		ST	43 302	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	91 289
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	965	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		9Z	3 756	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	4 721
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	33 668	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	13 831	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *					ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		
	- Numéro de centre agréé *	XP						
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe: résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION N° 2058-C-SD - (SDNC-DGFRP) - Octobre 2017



N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

FIGARO entreprises

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: LA FINANCIERE DU PHARE												Néant <input type="checkbox"/> *											
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																							
Exercice ouvert le: et clos le:												Données en nombre de mois											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA											
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												OK											
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT											
TOTAL 1												OX											
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE											
Subventions d'exploitation reçues												OF											
Variation positive des stocks												OD											
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT											
TOTAL 2												OM											
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																							
Achats												ON											
Variation négative des stocks												OQ											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR											
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS											
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ											
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OY											
TOTAL 3												OJ											
IV- Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la valeur ajoutée												(total 1 + total 2 - total 3)		OG									
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).												SA											
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case												EV											
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)												GX		Effectifs au sens de la CVAE *				EY					
Période de référence												GY		/		/		GZ		/		/	
Date de cessation												HR		/		/							
VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																							
Effectif moyen du personnel * :												YP											
dont apprentis												YF											
dont handicapés												YG											
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																							